

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous des informations complémentaires pour préparer la rentrée en formation d'aide-soignant.

Vaccinations :

Suite aux annonces du Président de la République, la vaccination COVID 19 est obligatoire pour chacun d'entre vous en tant que professionnel de santé.

Aussi, pour la pré-rentrée qui aura lieu le 03 septembre 2021, vous devez **OBLIGATOIREMENT** présenter l'attestation d'une vaccination COMPLETE. Pour faciliter le contrôle, merci de venir avec une copie de votre attestation le jour de la rentrée, même si vous nous l'avez déjà fournie dans le dossier d'inscription.

Je vous informe que des créneaux sont accessibles via Doctolib ou Santé.fr, **dès à présent.**

Sans cette vaccination complète, vous ne pourrez pas faire la rentrée sur site.

Pour ceux qui ne seraient pas à jour avec le schéma vaccinal de l'hépatite B, privilégier en priorité la vaccination COVID-19. Modalités à voir avec votre médecin.